

## **CA du jeudi 26 juin 2014**

### **MOTION pour protester contre le projet de fermeture d'un demi poste en documentation et d'un demi poste de CPE au collège Les Villanelles**

Les représentants des personnels d'éducation et d'enseignement du collège Les Villanelles s'inquiètent du projet de la nouvelle carte de répartition des postes de documentalistes et de CPE qui prévoit, dans le cadre d'un redéploiement des moyens, la suppression d'un demi poste de documentation et d'un demi poste de CPE au collège de Rougemont.

Ils dénoncent ce projet qui ne permettrait plus de mener à bien les missions de la documentaliste et du CPE.

Ils rappellent que l'enseignant documentaliste doit assurer la gestion quotidienne d'un centre de ressources multimédia, et qu'il joue un rôle essentiel dans les domaines de la lecture, de l'ouverture culturelle, de la formation à la recherche documentaire, et à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. De plus l'enseignant documentaliste est souvent au cœur de projets pluridisciplinaires s'inscrivant dans la durée, et mène des séquences pédagogiques avec de petits groupes d'élèves. La multiplicité de ces tâches ne peut être compatible avec un mi-temps.

Ils rappellent que le CPE par ses missions et ses fonctions est au cœur du fonctionnement de l'établissement.

Il s'associe quotidiennement à tout ce qui concerne la vie de l'élève et son devenir. Il gère dans l'immédiateté les problèmes de vie scolaire qui se posent. Il centralise les données concernant les élèves, facilite la liaison entre les différents acteurs de la communauté éducative. Son lien avec les professeurs principaux et les équipes pédagogiques permet de fixer et de maîtriser les repères éducatifs pour tous les élèves. C'est un pivot fonctionnel de l'organisation du collège.

Par sa disponibilité à l'égard des élèves et par ses échanges avec l'équipe éducative, le CPE participe à l'organisation et à la rénovation permanente de la Vie Scolaire.

La perte de ces deux demi-postes est d'autant plus inacceptable que nous sommes dans un collège rural éloigné de toute structure culturelle et où les difficultés sociales s'aggravent chaque année.

C'est pourquoi nous demandons le maintien à temps plein d'un poste de documentaliste et de CPE dans l'établissement.